

Paris, le 09 Janvier 2014

## Lobby mode d'emploi ?

<http://www.sfrp.asso.fr/spip.php?rubrique6>

On entend souvent parler de conflits d'intérêts. Le conflit d'intérêt est un mélange des genres où l'intérêt général est compromis par des intérêts privés. En voici une illustration qui confine au cas d'école : la **SFRP** - Société Française de Radioprotection.

Cette Société de Radioprotection, dont les membres bienfaiteurs sont entre autres Areva, GDF-Suez, l'IRSN, se donne un mal de chien pour nous faire croire que le nucléaire est une technologie sûre.

La SFRP comporte également une Section Rayonnement Non Ionisants qui s'occupe des nouvelles technologies sans-fil. Elle se propose de traiter la "perception" et l'évaluation des risques sanitaires, entre autres...

On trouve là des organismes publics (mais à caractère public ET commercial - dont les salariés sont donc partiellement rémunérés par vos impôts) comme l'INERIS, le CSTB, la SNCF, etc.

Mais on y trouve aussi un représentant de Bouygues Télécom, un scientifique membre du conseil scientifique de Bouygues Télécom (déjà officiellement convaincu de conflit d'intérêt), un scientifique ancien membre du conseil scientifique de Bouygues Télécom et membre de l'Académie de Médecine, un médecin EDF qui professe encore qu'on se porte à merveille lorsqu'on vit sous des lignes à haute tension, et la Présidente est chercheuse pour l'armée, membre de Minatec, un campus d'innovations dans les nouvelles technologies et les nanotechnologies. Mme la Présidente est par ailleurs Expert pour l'ANSES, agence de sécurité sanitaire qui jure qu'elle est un parangon d'indépendance et qui fait autorité pour les pouvoirs publics !

Nous avons donc là des représentants industriels, des scientifiques, qui travaillent pour eux et qui servent concrètement à ralentir la connaissance scientifique et la prise de mesures concrètes de protection en niant les risques sanitaires. On trouve côte à côte des gens qui sont fonctionnaires et d'autres qui se présentent comme "indépendants" et qui servent d'experts officiels... Ils se sont gentiment mis tous sur la même photo - drôle de mélange non ?

Et dire qu'il y a encore des gens, mal informés sans doute, qui se demandent pourquoi le débat sur les risques sanitaires liés à l'exposition aux technologies sans-fil fait rage !

Le 23 janvier, une proposition de loi devrait être présentée à l'Assemblée pour "encadrer" le développement des nouvelles technologies et tenter d'en limiter les risques...

Question : passera-t-elle ou sera-t-elle renvoyée aux oubliettes comme l'année dernière grâce à de puissants lobbies ?

Contact Presse :

**Etienne CENDRIER**